

MAIRIE DE NERSAC - PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC - 05.45.90.60.22

SITE INTERNET: www.mairie-nersac.fr

fhttps://www.facebook.com/nersacofficiel

Bulletin municipal d'information

Moût 2019 - n°63

SOMMAIRE

- Informations communales
- **❖** Vie associative
- Informations diverses
- * Travaux de la commune
- **❖** Dates à retenir







Le parc photovoltaïque de Nersac

Chères Nersacaises, chers Nersacais,

En juin et juillet, la chaleur nous a surpris, et nous avons dû prendre toutes les mesures nécessaires à l'accompagnement des personnes isolées et/ou vulnérables. Nous avons également apporté une attention toute particulière aux enfants des écoles, de l'accueil de loisirs et de la petite enfance. Je tiens à remercier tous les acteurs qui y ont contribué.

Ces épisodes doivent plus que jamais nous faire réfléchir aux mesures que nous devons tous prendre pour faire face à l'urgence climatique.

En avril, vos élus ont voté le budget 2019 sans aucune augmentation des taxes locales et ce, depuis plusieurs mandats. Vos élus gardent le souci de la bonne gestion de vos deniers avec des finances saines. La commune poursuit ses travaux de réhabilitation du bâti avec un nouveau poste pour la police municipale, la réfection des voiries, tout en maintenant le désendettement de la commune avec 6 prêts qui seront soldés d'ici 2021 (2 en 2019, 1 en 2020 et 3 en 2021).

L'actualité de cet été, c'est aussi la fin du chantier de l'installation de la ferme photovoltaïque qui va bientôt démarrer son activité et la fin de l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un lien vous est proposé sur le site de la commune pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'accéder au dossier de cette enquête publique.

Enfin, il n'y a pas d'été sans musique, manifestations et je vous invite à consulter régulièrement le site ou le Facebook de la commune pour vous tenir informé(e) des animations proposées. J'en profite pour remercier les élus, les personnels communaux qui œuvrent pour la réussite des événements sur notre commune.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Bien à vous. Sentiments dévoués, Votre Maire, André BONICHON

Informations communales

ZOOM SUR LA PETITE ENFANCE ...

• MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE NERSAC - À PETITS PAS

« La Maison de la Petite Enfance est un véritable lieu ressource :

✓ un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui permet aux parents et futurs parents de s'informer sur les modes d'accueil existants sur le territoire, d'être accompagnés dans leur choix et leurs questionnements. Les assistantes maternelles ont la possibilité de venir une matinée par semaine avec les enfants qui leur sont confiés pour un temps de découverte, de jeux, de partage. C'est pour beaucoup un rendez-vous hebdomadaire, avec ses rituels! C'est aussi, pour les assistantes maternelles, l'occasion d'échanger sur leurs pratiques éducatives, leurs observations, leurs questionnements et leurs remises en question. Preuves qu'elles sont des professionnelles de la petite enfance... Être assistante maternelle, c'est un métier qui demande une perpétuelle adaptation à chaque enfant, à chaque famille pour répondre au mieux aux besoins de chacun avec respect... Bien loin des vieux clichés qui seraient de « garder » des enfants parce que simplement on est maman! Que « ce n'est pas vraiment du travail », que « c'est cool puisque tu es chez toi toute la journée »!

Pour bien accueillir un enfant, l'assistante maternelle va lui porter de l'attention, le prendre en compte avec ses singularités, prendre soin de lui et répondre à ses besoins. Elle devra donc être disponible, à l'écoute, patiente, inventive... Ce n'est pas de tout repos lorsqu'elle accueille plusieurs enfants avec des besoins et des rythmes différents, lorsqu'elle est le seul adulte qui passe une journée entière auprès d'eux...

Alors à toutes ces femmes (pas encore d'assistant maternel à Nersac) qui exercent ce métier le mieux qu'elles le peuvent, je dis merci et prenez soin de vous pour continuer à prendre soin des enfants que vous accueillez!

✓ <u>un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)</u> pour accueillir les futurs parents avec toutes les questions qui les animent, et aussi les enfants de quelques semaines jusqu'à leurs 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Parents, ce temps qui vous est offert permet de vous retrouver dans un espace convivial avec des jeux libres, pour une parenthèse où vous pouvez avoir une relation privilégiée avec votre enfant, un moment d'échange avec d'autres parents et des accueillantes. C'est bien souvent l'occasion d'observer son enfant dans le jeu et dans ses relations aux autres... et de le découvrir sous un autre angle!

✓ <u>un multi-accueil</u> pour accueillir les enfants de 10 semaines à 6 ans soit pour un court moment, soit pour plusieurs heures voire une journée entière (maximum trois dans la semaine)! Nos valeurs pédagogiques sont centrées sur le respect du rythme et des besoins de l'enfant. Nous vous parlerons aussi de motricité libre, de « signes » avec bébé, d'éveil à la nature et bien d'autres choses encore...

Les couches et les repas sont fournis. Les enfants de la commune sont prioritaires. Le tarif horaire est calculé selon le nombre d'enfants à charge et les ressources du foyer. Le multi-accueil ne compte que 12 places... alors n'hésitez pas à nous contacter.









✓ <u>un comité de structure</u> a été mis en place cette année : il permet à tous les usagers de prendre part à la vie de la structure et de s'y impliquer. Actuellement 2 groupes : « aménagement de l'espace » et « rencontres résidentes de la maison de retraite et enfants de la Maison de la Petite Enfance ». Une prochaine réunion aura lieu en septembre, n'hésitez pas à nous rejoindre...

Au plaisir de vous retrouver sur un de nos temps d'accueil, l'une de nos actions ou au téléphone... »

Maison de la Petite Enfance À Petits Pas, 9 place des générations, 16440 NERSAC Tél: 05.45.90.64.07 courriel: petite.enfance@nersac.fr

Texte et photos de Stéphanie SEGUIN, responsable de la Maison de la Petite Enfance À petits pas de Nersac

• FLASH SUR LE MULTI-ACCUEIL FAMILIAL



« Le SIVU Crèche, situé à La Couronne, regroupe les multiaccueil collectif et familial et concerne les communes de La Couronne, Roullet-St-Estèphe et Nersac.

Le multi-accueil familial est un mode d'accueil atypique et peu connu : l'enfant est accueilli sur deux lieux de vie. Son lieu de vie principal est le domicile de l'assistante maternelle choisie et l'autre, la structure « multi-accueil » lors de ses venues.

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance agréée et formée par le service de protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental de la Charente. Une base de 80h de formation est obligatoire pour l'accueil du 1^{er} enfant. Les assistantes maternelles du multi-accueil familial sont salariées de la structure. La directrice, infirmière-puéricultrice, travaille en collaboration avec une éducatrice de jeunes enfants. Elle est garante de la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille. Ces deux professionnelles soutiennent et encadrent l'équipe des assistantes maternelles qui s'inscrivent dans la dynamique du projet d'établissement auquel elles ont participé : leurs réflexions ont été prises en compte pour son élaboration.

<u>Que trouve l'assistante maternelle en venant travailler dans un multi-accueil familial ?</u> Présence, accompagnement et compétences d'un tiers entre assistantes maternelles et famille

- La directrice a une position de tiers entre les parents et l'assistante maternelle, tant sur le plan financier, qu'administratif et relationnel. Elle accueille les familles : 1ère rencontre avec la présentation des modalités d'accueil, constitution du dossier puis signature du contrat. Toutes les démarches administratives, financières relatives aux contrats des parents reviennent à la directrice.
- La directrice est à l'écoute des familles et des assistantes maternelles et apporte à chacune soutien et accompagnement, dans leur fonction parentale ou dans leur pratique professionnelle. Elle gère les périodes de remplacement lors de congés, formation, maladie...
- La directrice est joignable par l'assistante maternelle pour toute question concernant l'accueil des enfants et son suivi paramédical. Elle peut être amenée à réguler des conflits.

Temps d'accueil à la structure

- Rupture de l'isolement professionnel.
- Accompagnement de ces temps par l'éducatrice de jeunes enfants.
- Échanges autour des pratiques professionnelles, partages auprès des collègues.
- Espace adapté aux enfants avec des jeux, jouets...
- Possibilité d'emprunter du matériel pédagogique et ludique.

Ces temps sont l'occasion de proposer aux enfants des moments de jeu différents (espace moteur, piscine à balles...). Des professionnelles (musicothérapeute, conteuse) interviennent auprès des enfants. Ces différents projets, réfléchis en amont avec les équipes, permettent une ouverture sur la culture.

Inscription dans une démarche de formation

Accueillir les enfants au quotidien demande de nourrir ses connaissances, de s'interroger sur ses pratiques professionnelles, de s'inscrire dans une dynamique de formation.





- Soutien et accompagnement par l'équipe encadrante : individuellement, lors de réunions d'équipe, lors de la venue d'intervenants, etc...
- Mise à disposition de supports de travail : projet d'établissement, documentations diverses (revues, articles, livres professionnels...) qui la guident dans l'accompagnement de l'enfant et des parents.
- Accès à la formation continue.
- Intervention régulière de deux psychologues au sein de la structure. Le travail de réflexion avec chacune est complémentaire : l'une sur un travail d'analyse des pratiques et l'autre lors de soirées thématiques.

Enfin, des visites à domicile par la directrice et l'éducatrice viennent compléter le travail de soutien et d'accompagnement dans les pratiques professionnelles et permettent de porter un regard sur le développement moteur, psychologique et affectif de chaque enfant. Ces visites se font sur des temps différents et sont complémentaires. »



Texte et photos de Delphine FESCIA, directrice du multi-accueil familial SIVU Crèche La Couronne, Roullet-St-Estèphe et Nersac - 05.45.23.26.03

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

« Cette année encore, les animatrices ont trouvé des thèmes originaux pour les vacances : « les licornes et les dragons, les Pokémons, Harry Potter... », des thèmes qui ont intéressé les enfants. Plusieurs sorties ont été organisées : chaque semaine, une sortie piscine à Nautilis ou la Couronne, les grands jeux à Dirac, Jonzac Aventures, accrobranche, la ferme Filaos (chèvrerie) à Rouillac. Certaines sorties ont dû être annulées à cause de l'épisode caniculaire. Tous les enfants se sont beaucoup amusés.

Les vacances estivales de l'accueil de loisirs se sont terminées par une petite fête du jeu. Durant la dernière semaine, les enfants et les animatrices ont construit des jeux géants pour le jour de la fête.

Jeudi 1^{er} août, à partir de 16h30, nous avons accueilli en musique les parents en les invitant à venir jouer et participer aux jeux réalisés par les enfants ou aux jeux en bois prêtés par la mairie.



Nous vous retrouverons pour l'année scolaire 2019/2020 :

- ✓ le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h45 pour le périscolaire du matin,
- ✓ le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h45 à 18h30 pour le périscolaire du soir,
- ✓ le mercredi après-midi de 12h00 à 18h30,
- ✓ les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée. »

Texte et photos de l'équipe d'animation de l'ALSH – 05.45.92.69.44

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES



L'inscription des personnes isolées vulnérables (personnes âgées, handicapées ...), domiciliées sur la commune de Nersac, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'évènements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies ...).

Le Maire de Nersac a confié au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour sa compétence de proximité auprès de la population nersacaise, la gestion de ce registre.

Chaque demande d'inscription, basée sur le volontariat, est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne. Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en complétant un document spécifique.

Plus d'informations au 05.45.90.60.22



Education - Santé - Alimentation - Plaisirs

La commune de Nersac a adhéré à la charte « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune ». Les élus de Nersac portent un intérêt particulier à la qualité des repas en privilégiant l'approvisionnement local, la lutte contre le gaspillage alimentaire ; les déchets sont triés et compostés lorsqu'il s'agit de déchets organiques. Jean-Bruno ÉLIE et son équipe se sont engagés dans cette démarche.

À partir de la rentrée scolaire de septembre 2019, Jean-Bruno, le chef cuisinier du restaurant scolaire, proposera au moins 1 fois/semaine un repas bio ou petits producteurs, grâce à un partenariat avec Agrilocal 16.

Le réseau « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune » est composé d'élus et de techniciens de communes volontaires pour promouvoir les bonnes pratiques dans la restauration scolaire en matière d'approvisionnements, de gaspillage et d'éducation alimentaire.

Toujours dans une démarche de qualité, les contenants plastiques (bouteilles, gobelets, assiettes, ...) ont été supprimés au restaurant scolaire.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis début juillet, l'éclairage public est éteint la nuit, de 23h00 à 05h00. Toute la commune de Nersac est concernée par cette extinction sauf la ZI qui dépend de GrandAngoulême.

Les raisons de ce choix sont multiples :

Pour protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces : il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.

Pour garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.



Pour préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Pour réaliser des économies budgétaires et limiter la consommation d'énergie

Éteindre durant quelques heures permet une économie conséquente. Cela réduit les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques et préserve les ressources naturelles tout en diminuant la dépendance aux sources d'énergie importées.

Vig associative

ACN (AVENIR CYCLISTE NERSACAIS)

« La fin de saison approche à grands tours de roues !!!

Cette année 2019 a été une nouvelle fois très riche en organisations pour le club.

L'équipe qui m'entoure, dirigeants, coureurs et amis du club, bénévoles pour assurer la sécurité, municipalité, sponsors, partenaires ont répondu présents. Merci à eux.



En mars, notre course la « Gérard Brunet » a réuni une nouvelle fois de nombreuses jeunes pousses du cyclisme dans la célèbre « Côte du Peu. »

Pour l'Ascension, notre seconde édition de la course nationale junior a été un succès et motive les membres du club à renouveler cette belle épreuve qui serait la 75^{ème} en 2020, affaire à suivre!

Cette saison, nos coureurs ont encore montré honorablement les couleurs en remportant de nombreux podiums. Le week-end du 14 juillet, pas moins de sept Nersacais ont participé au championnat National UFOLEP à Beaumont de Lomagne (81). Ils ont tous brillamment terminé l'épreuve.

Je ferai le bilan plus complet lors de notre AG de fin de saison.

Le 21 septembre 2019, se déroulera la course de Pombreton qui chaque année attire de nombreux coureurs. Cette épreuve, hors centre de Nersac, se voit un peu boudée par le public, dommage.

Alors Nersacaises et Nersacais, venez nous rejoindre.

J'en profite pour remercier la municipalité de nous ouvrir les portes de ce bulletin, mais également pour son soutien humain, matériel et financier lors de nos épreuves.

Merci aux habitants de Nersac pour leur compréhension lors de nos épreuves qui les perturbent un peu dans leurs déplacements.

La renommée de nos organisations s'exporte, puisque le 29 septembre, le club sera le soutien de la fête de « la cagouille » à Saint-Claud pour mettre en place une rando vintage avec la participation de Raymond Poulidor et de nombreux anciens professionnels.

Pour clôturer cette saison riche, en décembre, nous serons également présents au traditionnel cyclocross du Chambon. »

Texte et photo de Raymond PAILLOT, président de l'ACN

AAATL (ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DU TEMPS LIBRE)

« La Foucaudie fait son bric à brac

L'AAATL organise le dimanche 1^{er} septembre, à l'occasion de ses "PORTES OUVERTES", un vide-grenier, bric à brac, dans la Foucaudie et autour de la place des Générations.

Gâteaux, confitures, buvette, sandwiches accompagneront un déballage traditionnel de 8h00 à 18h00, avec un tarif préférentiel pour les Nersacaises et Nersacais.

Une animation nouvelle pour ce quartier dont certains immeubles viennent d'être rénovés.

Pour tout renseignement et réservation : 06.19.72.03.31

Dates à venir :

- Loto, le jeudi 19 septembre de 14h00 à 17h00.
- Concours de belote, le jeudi 7 novembre de 14h00 à 17h00. »



KEMPO NERSAC

Le Shorinji Kempo est l'art martial le plus pratiqué au Japon, pour l'entrainement du corps et de l'esprit, la santé, l'autodéfense, ... À partir de 14 ans et à l'infini ...



Les cours ont lieu à la salle omnisports de Nersac, le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h30.

Tarif: 168 euros /an (comprenant adhésion FFK + ISKSR).

Contacts : Aurore GUERRY - 06.70.54.88.13 Sylvain IDIER - 06.79.39.00.21

Site Internet: http://tadashi.isksr.org

NERSAC FC

« Avec de nouvelles ambitions

L'Assemblée générale annuelle de la saison 2018/2019 s'est tenue le vendredi 28 juin 2019 à la salle des associations de NERSAC, en présence de nombreux élus de la municipalité, notamment Mmes Barbara COUTURIER, Marie-Claude MONTEIL, MM. Bertrand GÉRARDI, Fabrice BOUSIQUE, Jean-Christophe CARDAIILAC, qui représentaient le maire excusé, Monsieur André BONICHON.

Le rapport d'activités comportait plutôt des zones d'ombre que de lumières d'espoir.

Au chapitre des déceptions :

- La démission du Président en cours de saison.
- Les rétrogradations des équipes seniors en deuxième et 4^{ème} division.
- Une élimination peu glorieuse en ½ finale de la Coupe de la Charente.
- La présence très limitée des licenciés aux diverses manifestations organisées par notre association sportive. Au chapitre des satisfactions :
- Le bon fonctionnement de l'Entente Jeunes NERSAC FC / ES LINARS/ ES FLEAC, une Entente qui a été reconduite sous la forme actuelle.
- L'augmentation des licenciés des catégories jeunes.
- Les résultats financiers enregistrés lors des diverses manifestations organisées (Bric à Brac, loto et tournois des jeunes) et ce, grâce à la commission « Animation » présidée par Fanny CHARRIER.

Le football est ainsi parce qu'il est un éternel recommencement, au lendemain des joies comme des déceptions. Il permet toujours de nouvrir de nouvelles ambitions.

S'il a été beaucoup fait au cours des dernières années, avec certains résultats, la saison 2018/2019 n'aura pas été celle que nous pouvions espérer notamment au niveau des résultats sportifs de nos équipes séniors.

Dans ce contexte, loin de baisser les bras, le Comité Directeur devra conduire un programme ambitieux pour donner au NERSAC FC, les moyens d'un développement fort et durable, dans le respect des valeurs qui sont les siennes.

Nicolas BOUSCAILLOU a accepté de présider à nouveau le NERSAC FC. Il compte plus que jamais sur l'aide de toutes les composantes du club pour y parvenir.

Reprises des entrainements des équipes seniors et des jeunes:

Seniors: le lundi 5 août,

Catégories U15/U16 et U17: les 19, 20 et 21 août de 18h00 à 20h00,

Catégories U13/U14: sera communiqué ultérieurement,

Catégories U10 et U11 : le mercredi de la rentrée scolaire de 17h00 à 18h30,

Catégories U6, U7, U8 et U9 : le mercredi de la rentrée scolaire de 15h30 à 17h00.

Pour tous renseignements prendre contact auprès de :

Nicolas BOUSCAILLOU au 06.12.99.26.75

et Ludovic CHAISEMARTIN au 06.22.41.33.05 »



Texte d'Henri MONTEIL, vice-président du NERSAC FC

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



« Merci DIV'ART!

Lors du loto organisé par l'Association Div'Art de Nersac le 17 mai dernier, une partie a été spécialement allouée à l'Amicale des Donneurs de Sang de Nersac à l'initiative de Wilfried Granveau, trésorier de l'Association. Touchée par cette initiative généreuse, l'Amicale a invité tous les membres de Div'Art au Château de Fleurac le 25 juin. Au cours de cette réception, un chèque de 200 euros a été remis officiellement à l'Amicale dans le but d'aider celle-ci à continuer à offrir aux donneurs de sang, qu'elle espère toujours plus nombreux, un accueil et une collation de qualité lors des quatre collectes annuelles. »

Texte de Bénédicte MAHY, présidente de l'Amicale des donneurs de sang

Informations diverses

STOP AUX NUISANCES SONORES!!

Régulièrement, des administrés contactent la mairie pour se plaindre de nuisances sonores.

Face au manque de civisme de certains, quelques petits rappels s'imposent :

• TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les tontes de pelouses et autres travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur, entrepris par des particuliers sont autorisés :

- -- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 en semaine.
- -- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi.
- -- de 10h00 à 12h00 le dimanche.

• ABOIEMENTS DE CHIENS

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)



Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de l'intercommunalité. Il analyse le fonctionnement et les enjeux du territoire pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années.

Ce projet se formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliquent lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...). Dans une première étape, il couvre 16 communes de l'agglomération. Un élargissement du PLUi s'engagera à partir de 2021 à l'échelle des 38 communes.

Retrouvez toutes les informations relatives au PLUi (rapport d'enquête publique – conclusion et avis de la commission d'enquête – annexes au rapport d'enquête publique – autres rubriques) en cliquant sur http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/

STGA – NOUVEAU RÉSEAU MÖBIUS

Depuis le 1^{er} juillet 2019, une nouvelle billettique entièrement sans contact est entrée en fonction sur le réseau de transport de GrandAngoulême et s'appuie sur un système : "tout sans contact", avec des cartes sans contact personnalisables, des tickets sans contact et ticket QR Code.

Les anciennes cartes et anciens tickets ne fonctionnent plus depuis le 30 juin 2019.



Où recharger son titre de transport ?

- rechargement ou achat de ticket sur un DAT (Distributeur Automatique de Titres),
- rechargement de sa carte sur les distributeurs de banque du Crédit Mutuel Sud-Ouest,
- dans l'un des 50 points de vente STGA proche de chez vous (sur Nersac, le Relais des Mousquetaires propose ce service),
- à l'Agence mobilité, place du Champ de Mars à Angoulême,
- sur https://eboutique.stga.fr/

À partir du 02 septembre, les lignes qui desservent la commune de Nersac changent :

- -- la ligne 7 : Gond-Pontouvre (Le Treuil) direction Nersac (Les Épinettes) Nersac (Les Épinettes) direction Gond-Pontouvre (Le Treuil)
- -- la ligne 24 : La Couronne Auchan direction La Couronne Auchan (via LP Agricole ou la Couronne centre). Cette ligne dessert aussi le collège Badinter à La Couronne.
- -- <u>une ligne TAD</u> (Transport À la Demande) Sireuil Trois-Palis Nersac.

Pour connaître toute l'actualité de la STGA et découvrir le nouveau réseau möbius, rendez-vous sur http://www.stga.fr/

Présence verte



Ensemble, améliorons votre quotidien!



05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût!

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- r le «menu du marché» c'est a formules au choix composées chacune de 6 éléments;
- ✓ le «menu 4 mets»;
- ✓ le «menu du soir»;

avec un large choix de plats «faits maison».





JARDINAGE

- - débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

Nous intervenous avec notre propre matériel

Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...





www.presencevertecharente.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES – MARS 2020

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2020, il faut être inscrit(e) sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription qui est désormais possible en ligne quelle que soit votre commune de résidence.

La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales est accessible depuis un compte Service-public.fr ou par le biais de France Connect.

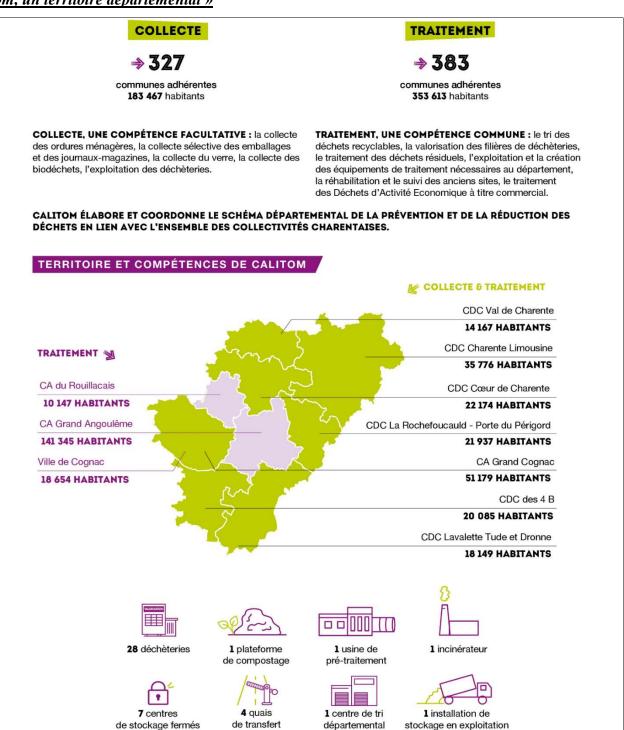




CALITOM

Calitom, service public des déchets de la Charente, est un syndicat mixte créé en 1997 par arrêté préfectoral avec pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire départemental. Plus d'infos sur https://www.calitom.com/fr

« Calitom, un territoire départemental »



Travaux de la commune

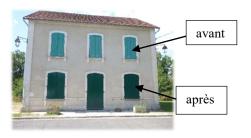
De nombreux travaux sont réalisés en interne par les agents communaux

<u>Installation d'une pergola</u> à La Maison de la Petite Enfance





Peinture des volets de la maison des associations





Autres exemples de travaux

- Entretien courant des bâtiments communaux,
- Travaux intérieurs du nouveau local de la police municipale,
- Entretien des espaces verts,
- Entretien de la voirie,
- Autres ...

Fleurissement de la commune













Travaux réalisés par des entreprises extérieures

<u>Façade du nouveau local</u> <u>de la police municipale</u>



<u>Devise française</u> en façade de mairie



Toiture du garage de l'AAATL



Installation d'un club-house pour le Nersac FC







Autres exemples de travaux

- Changement de fenêtres au local de kinésithérapie d'A. CLUZEL,
- Installation d'un éclairage sur le parking du complexe sportif et les terrains de pétanque,
- Vérifications obligatoires et sécurité des bâtiments communaux.

Pates à retenir





Août 2019 :

-- Samedi 31 août - Rendez-vous au bord du fleuve, Pont de La Meure, à partir de 14h00.

• Septembre 2019 :

- -- <u>Dimanche 1^{er} septembre</u> **Journée Portes ouvertes et bric-à-brac** organisés par l'AAATL autour de La Foucaudie de 8h00 à 18h00.
- -- <u>Vendredi 06 septembre</u> **Loto** organisé par La Gâchette à la Salle Guy LEPREUX à 20h30.
- -- Vendredi 13 septembre Loto organisé par DIV'ART à la Salle Guy LEPREUX à 20h30.
- -- Jeudi 19 septembre Loto organisé par l'AAATL dans son local à 14h00.
- -- Samedi 21 septembre Course cycliste circuit de POMBRETON, organisée par l'ACN.
- -- Dimanche 29 septembre Visite gratuite du Château de Fleurac (pour les Nersacais), de 10h00 à midi.

• Octobre 2019:

- -- Mercredi 02 octobre Don du Sang, petite Salle Guy LEPREUX de 17h00 à 20h00.
- -- <u>Samedi 12 octobre</u> « **Le jour de la nuit** » : opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

• **Novembre 2019 :**

- -- Dimanche 3 novembre Bourse aux jouets organisée par les parents d'élèves à la Salle Guy LEPREUX.
- -- Jeudi 07 novembre Concours de belote organisé par l'AAATL dans son local, à 14h00.
- -- Dimanche 10 novembre Loto organisé par Nersac Football Club à la Salle Guy LEPREUX.
- -- Lundi 11 novembre Cérémonie commémorative au Monument aux morts, Parc de Lubersac, 11h00.
- -- <u>Samedi 16 novembre</u> **Soirée dansante** « **noir et blanc** » avec DJ Small, organisée par DIV'ART à la Salle Guy LEPREUX, entrée 5€ (une boisson offerte), buvette et restauration sur place à partir de 20h00.
- -- <u>Vendredi 22 novembre</u> **Spectacle "Pierre et le Loup**" par les Marionnettes d'Angoulême, spectacle offert par la commune de Nersac, à la salle Guy LEPREUX.

• Décembre 2019 :

- -- Vendredi 06 décembre AG Nersac Pyrénées, Salle des associations, à 18h00.
- -- <u>Samedi 14 et dimanche 15 décembre</u> **Marché de Noël** organisé par DIV'ART, à la Salle Guy LEPREUX.